



Crédit photo : © Giovanny Fortune

● BIS n°37

● Mai 2022 -
Juin 2023

Bulletin d'Information Séverinois

● ● Retrouvez nos informations sur

www.saintseverin.fr

www.facebook.com/SaintSeverin.fr

PanneauPocket : 16390 Saint-Séverin

SOMMAIRE

- C LE MOT DU MAIRE** Page 2
- C L'ÉTAT CIVIL** Pages 3 et 4
- C LE BUDGET PRIMITIF** Pages 5 et 6
- C LES TRAVAUX** Pages 7 à 9
- C PROJETS** Page 10
- C LES BRÈVES** Pages 11 à 19
- C HISTOIRE** Page 20
- C LES ENTREPRISES** Pages 21 à 22
- C LA CDC** Pages 23 à 28
- C LE POLE ENFANCE JEUNESSE** Page 29
- C L'ÉCOLE** Page 30 à 32
- C LES ASSOCIATIONS** Pages 33 à 38
- C LES INFOS PRATIQUES** Page 39
- C LES COUPS DE ❤️** Page 40 à 42

Le mot du Maire

Chers administrés,

Ce BIS numéro 37 retrace un an d'actualités communales et annonce l'été.

Eté 2023 que l'on va souhaiter plus calme que celui de l'an dernier. En effet, il a été particulièrement chaud et sec et ponctué de nombreux incendies pour la plupart criminels en Gironde et en Sud-Charente. Les pompiers et notamment ceux de notre centre de secours ont réalisé un nombre record de sorties et ont été très éprouvés.

La sécheresse de l'été dernier a aussi impacté les habitations. Un recensement des maisons ayant subi des dégâts a été mené par la Communauté de Communes et une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite.

Nous subissons également une crise inflationniste et énergétique qui n'est pas sans conséquence sur les finances des municipalités. Pour les trois premiers mois de l'année, nous avons eu la mauvaise surprise de recevoir une facture de 10500€ d'électricité pour la salle des fêtes et le stade avec pourtant des consommations inférieures à 2022. Facture certes atténuée par l'amortisseur énergétique mais des mesures ont été prises dont l'arrêt du chauffage en avril et le changement du compteur de la salle des fêtes pour ne pas trop subir les aléas des contrats souscrits par le Syndicat Départemental d'électricité et de gaz. Nous avons également réduit l'amplitude horaire de l'éclairage public qui s'arrête désormais à 23h pour reprendre à 6h.

Bonne nouvelle du début de l'année 2023, le très haut débit internet est disponible sur notre commune, hormis pour les prises isolées (groupe de moins de 5 habitations) mais « raccordables » sur demande auprès de Charente Numérique et des opérateurs.

L'autre fait marquant de l'année écoulée concerne la reconstruction

des ponts sur la D709.

Les travaux ont commencé par l'aménagement du carrefour de l'Epine en juillet 2022 et la fermeture du pont du canal est intervenue fin août. Une déviation a été mise en place par l'Epine jusqu'en octobre, date de l'achèvement de ce premier pont. Ont suivi les travaux de démolition et reconstruction du pont de La Lizonne qui ont entraîné la fermeture totale de la portion et la mise en place d'une longue déviation par Palluaud.

Je tiens à souligner votre patience durant ces travaux et affirmer notre soutien aux commerces ayant pâti de cette déviation qui avait découragé une partie de la clientèle Périgourdine d'outre Lizonne. Nous avons la chance d'avoir à Saint-Séverin de nombreux commerces, consommons local !

En ce qui concerne les commerces, la reprise de l'un d'entre-eux a suscité l'intérêt des médias nationaux. Giovanny Fortune, pas encore 17 ans au moment de la reprise de l'épicerie des 4 saisons, avait fait l'objet d'un article de Josie Merzeau pour la Charente Libre. Le sujet de notre reporter locale a vite fait le tour de France et conduit TF1, France 3 et France Inter dans notre paisible bourg. Le coup de projecteur médiatique s'est poursuivi pour Giovanny car il a obtenu le trophée du Charentais de l'année dans la catégorie « jeunes talents » le 1er décembre 2022. A noter que la jolie photo de couverture de ce Bis a été prise par Giovanny (encore lui!) dans le cadre de notre appel à contributions. Merci à celles et ceux qui nous ont fait parvenir des clichés de notre beau village.

Autre fait notable pour l'année 2022, l'achat par la commune du « bâtiment Chambon » à la sortie de Saint-Séverin. La commune a mis à disposition ce bâtiment à l'entreprise Ahlstrom-Munksjö par convention à partir du premier janvier 2022 et contre un loyer annuel de 12000€. Des travaux de réhabilitation ont été

réalisés par Ahlstrom et une première machine de recyclage de papier est désormais opérationnelle.

Cette édition du BIS est la première réalisée en collaboration avec la société Dibitek de Damien Bert. La commune a souscrit un contrat pour les tâches de communication dont la mise en page du journal communal. Damien s'occupe également de mettre en ligne les informations sur nos différents supports de communication comme Panneau Pocket, Facebook, le site Internet et le panneau lumineux. En outre, Dibitek peut réaliser les affiches pour les associations.

Dans ce BIS n°37 nous reviendrons sur ces faits, nous traiterons des sujets qui vous préoccupent, comme la reprise du cabinet dentaire, du budget 2023 et des différentes réalisations et actions.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une bonne lecture, un très bel été et d'excellentes vacances pour celles et ceux qui ont la chance d'en prendre. Bien amicalement,

Le Maire,

Patrick Gallès



Naissances

Le 08 Mai, Léa Eloy,
Fille de Benjamin et Amanda Eloy, domiciliés 1 rue du 19 Mars 1962.

Le 16 aout, Giuliana Garel,
Fille de Simon Garel et Marion Leveau domiciliés, 2 rue du Porche.

Le 20 novembre, Louna Buchle Lytwyn,
Fille de Matthew Buchle et Mélanie Lytwyn domiciliés, 1 rue du Porche.

Le 11 Mai, Lya Sanchez,
Fille de Rosemonde Coupe, domiciliée 13 rue du Condroz.

Le 08 Septembre, Lino Gilmett,
Fils d'Alban Gillmett et Lucie Nadon domiciliés, 6 bis route de la Garenne.

Le 04 Décembre, Swann Amaures,
Fille de Charlène Amaures domiciliée, 42 rue du Périgord.

Le 25 Juillet, Léo Eydely,
Fils d'Alexis Eydely et Jenny Long domiciliés à Shanghai (Chine).

Le 17 Septembre, Léoh Perier,
Fils de Sylvain Perier et Leatitia Dudognon domiciliés, 87 rue du Périgord.

Le 28 mars 2023, Isaac Ramdi,
Fils de Noureddine Ramdi et Justine Piccato domiciliés, Lieu dit Les Gâties



Léa Eloy



Léo Eydely



Lino Guillmett



Léoh Perier



Swann Amaures



Parrainages civils



Mariages



Mariage de Lucie Nadon et Alban Gilmett.
Avec Léïa, fille d'Alban et "maire" du conseil municipal des enfants.



7 mai 2022 - Elodie et Christophe Goujeau résidant rue des Sources.
27 mai 2023 - Lucie Nadon et Alban Gilmett résidant rue de la Garenne.

Ce 7 mai 2022, tout le monde était venu pour le parrainage civil d'Alexandre, ce fut donc une grosse surprise quand il a été annoncé qu'Elodie et Christophe allaient se marier.

Baptêmes civils

Le 07 Mai - Alexandre Flament d'Assigny – né le 19/07/2009 - fils d'Elodie Michelot domiciliée rue des sources.
Le 11 Juin - Ellie Gillmett – né le 08/07/2020 - fils d'Alban Gillmett et Lucie Nadon domiciliés 6 bis de la Garenne.
Le 10 Septembre - Julia Télémaque Trolonge – née le 21/04/2019 – fille d'Yves Trolonge et Carine Télémaque domiciliés rue des Marguerites,
Le 25 Septembre - Fanny Nicolas – née le 23/06/2014 – fille de François et Marine Nicolas domiciliés au Michauroy

Décès

Le 19 juin 2022 - Alban Delage, 93 ans, domicilié rue des volubilis
Le 02 août 2022 - France Jancou, 80 ans, domiciliée route du périgord.
Le 13 septembre 2022 - Christopher Golding, 70 ans, domicilié Le Petit Fontauban.
Le 10 janvier 2023 - Shirley Fogden, 70, domiciliée 5 la Garenne.
Le 02 avril 2023 - Angèle Labrugère, 97 ans, ancienne coiffeuse de Saint-Séverin, décédée à Montmoreau.
Le 16 avril 2023 - Jacqueline Malaverge, 84 ans, résidant aux Garelles.
Le 21 avril 2023 - Jean-Pierre Constantin, 88 ans, résidant à la Carrefourche.
Le 27 avril 2023 - Jacques Varailhon, 98 ans.
Le 16 mai 2023 - Jean-Paul Fradet dit "Poulou", 79 ans, décédé à Aubeterre.
Le 19 juin 2023 - Yvonne Fauvel, 83 ans, domiciliée rue du Périgord.

Le budget primitif

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le budget a été voté le 5 avril 2023 par le Conseil Municipal. Il a été établi avec la volonté de :

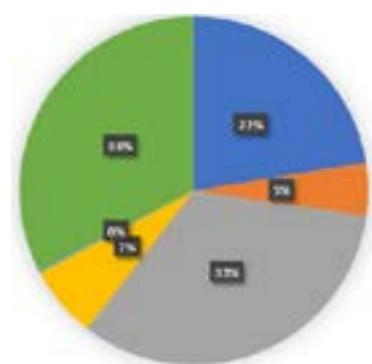
- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;

- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents) de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

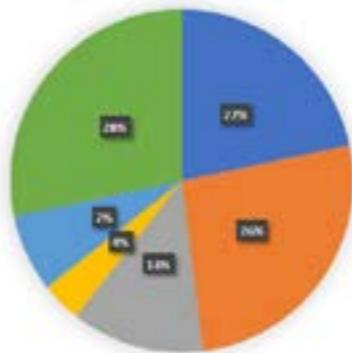
Fonctionnement : 1 053 404 €

Dépenses



- Dépenses courantes : eau, électricité, assurances, etc : **236 419 €**
- Entretien bâtiments, voirie, matériel, fleurissement : **51 500 €**
- Frais de personnel, élus, formations : **349 380 €**
- Participations intercommunales, versement aux associations : **71 000€**
- Fonds de roulement : **342 281 €**
- Intérêts des emprunts : **2 824 €**

Recettes



228 250 € : Dotations de l'État

277 828 € : Impôts et taxes

39 908 € : Remboursement sur charges de personnel

77 161 € : Revenus des loyers communaux

298 160 € : Réserves années antérieures

132 097 € : Attributions compensations, fonds de péréquation

Investissement : 470 542 €

Dépenses

Résultat 2022	69 349,00 €
Capital des emprunts	30 726,00 €
Aire de la Guinguette: Travaux et Passerelle	29 400,00 €
Vidéoprotection	52 270,00 €
Aire de jeux	30 000,00 €
Aménagement sécurité RD 709	83 988,00 €
Ponts sur le canal "La font du Gour": Etude	5 000,00 €
Acquisitions foncières	10 450,00 €

Excédent fonct capitalisé 2022	169 994,00 €
Remboursement TVA 2022	11 476,00 €
Subventions attendues	77 991,00 €
Divers	3 642,00 €
Autofinancement des projets	207 439,00 €

Recettes

Analyse de la santé financière de la commune

Comme pour toute entreprise, le budget communal est analysé chaque année, ce qui permet d'apprécier la qualité de la gestion financière de la commune. Nous avons choisi de vous présenter 5 ratios qui permettent de comparer notre collectivité à la moyenne des communes de même taille.

une dotation qui représente 23,35 % de leurs ressources. Ce qui nous rend de fait moins dépendant des restrictions de l'Etat.

Endettement par habitant

La dette de la commune représente au 31 décembre 2022, 270€ par habitant quand la moyenne de la strate se situe à 600 €/hab. Ce ratio, considéré comme un indicateur de risque, mesure le niveau d'endettement de la commune. Pour autant, la seule utilisation de ce ratio s'avère insuffisante dans l'analyse de l'endettement communal puisqu'il est à rapprocher du ratio suivant.

Ratio d'autonomie financière

Le ratio « Produit des impositions directes + attribution de compensation positive de la CDC / recettes réelles de fonctionnement » donne une mesure de l'autonomie financière de la commune. Il met en effet en parallèle le produit issu des contributions directes et l'ensemble des recettes permettant le fonctionnement de la collectivité. Il faut signaler que ce ratio ressort à 56%.

Pour plus de la moitié des communes, le produit des contributions directes représente plus de 35% de leurs recettes réelles de fonctionnement.

Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est un indicateur très utilisé pour mesurer la solvabilité de la commune. Ce ratio compare le niveau de l'épargne brute (recettes moins dépenses de fonctionnement) qui sert à couvrir en priorité les remboursements de dette / à celui de l'encours de la dette.

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

Ce ratio est à 1,04. Il mesure le niveau de la pression fiscale exercée par la commune sur les habitants et les entreprises. Il se calcule en rapportant le produit des impositions directes au potentiel fiscal (calculé en multipliant chaque base des quatre taxes par les taux moyens nationaux). 1,01 pour la strate de notre commune.

Cet indicateur se mesure en années. Il permet de savoir en combien d'années la commune pourrait rembourser sa dette si elle y consacrait toute son épargne brute. Il est généralement admis que le seuil critique, révélateur de tensions futures, est entre 10 et 12 ans. Les collectivités ont en moyenne une capacité de désendettement entre 5 et 7 ans. Pour Saint-Séverin, ce ratio est inférieur à 1,07 année. La commune peut donc emprunter sans aucune difficulté.

Taux de dépendance financière

Le ratio « Dotation Globale de Fonctionnement + Dotation de Solidarité Rurale / recettes réelles de fonctionnement », permet d'apprécier le degré de « dépendance financière » de la commune aux principales dotações de l'État. Ce ratio est à 15,52%. Les communes du département ont

Et nos impôts ??

Il n'y aura pas de hausse du taux des impôts locaux pour 2023 :

- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires 7,37 %
- Taxe foncière sur le bâti 43,78%
- Taxe foncière sur le non-bâti 34,91%

La CDC Lavalette Tude Drone a voté une augmentation des impôts de 4,5% et la revalorisation annuelle des bases est de +7,1% pour 2023, fixées par la Loi de Finance.

La recette de la fiscalité locale plus la compensation de l'état au titre de l'exonération de la taxe d'habitation sur les résidences principales s'élèvera à 373 325 € en 2023.





Le pôle médical est en fonction depuis 2008 et au bout de 15 ans le parking était fortement dégradé. L'entreprise Dupuy est donc intervenue du 15 au 17 mai 2023 pour un montant de 9 968 € HT. Les tracés au sol seront réalisés prochainement.



Nos employés communaux ont du talent. Bruno Simonet l'a exprimé en réalisant un très beau mur destiné à retenir la terre afin d'y réaliser des plantations. Une grosse partie des pierres provient des maisons démolies rue des écoles, ce qui constitue un bel exemple de réemploi de matériaux. Cette belle réalisation traversera le temps et constitue déjà un élément architectural remarquable de notre village.

Rue du périgord



Le 19 décembre 2022, la société SAUR est intervenue sur deux tampons d'égouts qui claquaient rue du Périgord pour un montant de 2 576 € HT. Il était nécessaire de fermer totalement la rue, cette date a donc été choisie en raison des vacances scolaires et de la déviation déjà en place.

La Guinguette



Afin de préparer la nouvelle saison de la guinguette, les employés communaux y ont réalisé de nombreux travaux :

Doublage des murs en placo, plans de travail, pose d'étagères, peintures...

Une hotte professionnelle a été commandée à l'entreprise Jamot et a été installée en juillet.

Rue des écoles

Les maisons qui ont brûlé en août 2020 ont été acquises par la commune et démolies en avril 2022. La première phase de reprise de maçonnerie a été effectuée fin septembre par l'entreprise Laguillon pour un montant de 11 065 €. Le devis pour la seconde phase plus importante, a été signé pour un montant de 25 748 € toujours avec l'entreprise Laguillon, et devrait être réalisé en septembre 2023. Le montant des subventions accordées par le Département pour cette opération s'élève à 9 127€.



Programme de voirie

Chaque année, la contribution de la commune aux dépenses de voirie s'élève à environ 29 000 € sur des travaux portés en maîtrise d'ouvrage par la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, soit un coût annuel d'un peu moins de 1 000 € / km de voirie goudronnée. Après appel d'offres, et comme les quatre années précédentes, c'est l'entreprise SCOTPA qui a été choisie. Le programme des travaux de voirie 2023 représente un montant de 29 156,88 € (détailé ci-contre) :

COMMUNE	Désignation de la prestation	Montant HT	Montant TTC	AC VNP
SAINT SEVERIN	VC105-Jean Joli	4 303,60	5 164,32	290,88
	VC103-De la RD17 à la Vc103	5 290,00	6 348,00	
	VC6-De chez Julien (dit le Cuq)	6 383,80	7 660,56	
	VC1-Chantoiseau	8 320,00	9 984,00	
	TOTAL	24 297,40	29 156,88	

Ponts de la D709

Retour en images sur les travaux de reconstruction des deux ponts de la RD 709 menés par le département de fin août 2022 à début février 2023. Ces travaux indispensables ont perturbé le trafic à cause d'une longue déviation par Palluaud. Les voies de déviation qui ont subi des dégâts devraient être reprises par le Département fin juin.

Pont du Canal - 21-09-2022



Pont du Canal - 29-09-2022



Pont de la Lizonne 02-12-2022



Pont de la Lizonne 25-12-2022



Pont du Canal - 23-09-2022



Pont du Canal 12-10-2023



Pont de la Lizonne 08-12-2022



Réouverture du pont 03-02-2023



Extension de la zone 30

Tout le monde peut le constater, la vitesse pourtant limitée à 50 devant Spar, Hossimo et la boulangerie n'est pas toujours respectée et très souvent excessive. De plus, il s'agit d'une zone de passage pour les écoles et l'arrêt des bus scolaires pour Ribérac et Montmoreau. Une étude est en cours pour mettre en zone 30 à partir de la croix de mission et créer deux plateaux ralentisseurs au niveau des passages piétons.

Les trottoirs seront rénovés et « retravaillés » afin de garantir la continuité piétonne pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Le bureau d'étude BETG d'Aigre avec le soutien des services du Département (car sur la D709) a fait une première étude chiffrée à 83 000€ qui pourrait être subventionnée à hauteur de 50% au titre des amendes de police.



Extension de l'aire de jeux

L'aire de jeux du parc créée lors du mandat 2008-2014 a toujours beaucoup de succès et un projet d'extension menée avec l'association Temps Jeunes présidée par Alain Rivière est en cours. Plusieurs devis ont été demandés et c'est l'entreprise Mefran collectivités qui en plus d'être la moins chère, proposait la meilleure offre de matériels.

Le devis s'élève, pose comprise à 21 158€ HT somme qui sera prise en charge intégralement par l'association Temps Jeunes. La commune prendra en charge le terrassement et l'achat du gravier roulé.

La sélection définitive des jeux s'est faite en conseil municipal des enfants. Nos jeunes élus ont sélectionné une structure de cordes pour les 3-12 ans pouvant

accueillir une vingtaine d'enfants en même temps, un tourniquet (3-10 ans), un jeu à ressort 4 places « coccinelle » (1-7ans), un parcours d'équilibre (2-10 ans) composé de trois agrès, un banc en bois « dos à dos », une nouvelle poubelle en bois et des panneaux d'information.



Projet d'aménagement du bourg au cimetière

Le cheminement du bourg vers le cimetière sur la D17 est rendu difficile par l'absence de trottoirs au niveau des alignements d'arbres et par la vitesse excessive de certains véhicules.

Afin de sécuriser cette entrée de bourg, le 25 avril dernier le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et environnement) de la Charente est venu faire une première visite. Plusieurs solutions sont à l'étude pour certainement une réalisation en 2024.

Insolite !

Non il ne s'agit pas des effets néfastes du réchauffement climatique qui auraient déplacé le Sahara jusqu'aux portes de Saint-Séverin, mais bel et bien un cirque familial qui a amené en mars 2022 ce jovial caméléidé.

En plus d'avoir animé le village et attiré un public nombreux de tous âges, notre artiste herbivore a tondu les consciencieusement les abords du stade.



Borne incendie

La borne incendie de la place du château avait été détruite en juin 2022 lors d'un accident de la circulation. Une nouvelle borne a été installée pour un montant de 3 858,35 € ht et l'assurance nous a reversé 3 091,42 € à la commune.

Le devis pour la sécurisation de cette partie de la place du château est signé pour un montant de 2 500 € sur le modèle de ce qui a été fait devant le bureau de tabac.



Inauguration plaine des sports

22 mai 2022

« Plaine des sports Max Gay » est désormais le nom du complexe sportif qui regroupe le stade de football, le terrain de tennis, le boulodrome et les nouveaux équipements sportifs: le terrain multisports et les appareils de fitness. Pour cette inauguration, Nathalie Valleix, secrétaire générale de la Préfecture, Sandra Marsaud, députée, la famille de Maxou ainsi que des habitants de la commune et des communes voisines avaient répondu présents malgré la chaleur. Les nouveaux équipements ont été subventionnés à hauteur de 21 707€ par l'état et 24 808€ par le département, le reste à charge pour la commune étant donc de 24 693€.

Les nouveaux équipements terminés, s'est posée la question d'un nom pour ce complexe sportif. Maxou Gay était une figure incontournable du sport Saint-Séverinois et au-delà, et baptiser ce lieu à son nom était une évidence.

Pour l'occasion Alain Rivière a prononcé un discours rempli d'humour et d'émotion, retracant plus de 70 ans passés au service du club de foot communal.

Son nom est désormais immortalisé sur une stèle gravée par Pierre Carcauzon, tailleur de pierres au Cuq, et qui devrait bientôt être positionnée à l'entrée de la plaine des sports.



L'abri bus devant le Spar devenait dangereux et avait été démonté. Il a été remplacé à la fin de l'été 2022 par un modèle de la société Direct jeux- Direct Urbain pour la somme de 2 695€ HT. Une demande de subvention a été faite à la Région qui a la compétence transport mais à ce jour nous n'avons reçu aucune réponse.

Les commémorations

11 novembre 2022

Cette commémoration s'est déroulée sous un très beau soleil et a attiré un public nombreux. Il s'agissait également de la première sortie officielle du Conseil municipal des enfants fraîchement élus.

Pour la deuxième année consécutive les porte-drapeaux et les membres de l'association des anciens combattants ont été invités au restaurant par la municipalité après la cérémonie.



8 mai 2023

Pour célébrer le 78ème anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale, le public était au rendez-vous malgré le temps maussade. Les pompiers de Saint-Séverin étaient venus en nombre et Jean-Pierre Courrèges nous a encore fait le plaisir d'amener son Dodge.

En raison de la venue de nos amis Belges pour les 50 ans du jumelage le monument s'était paré de banderoles aux couleurs des deux pays.

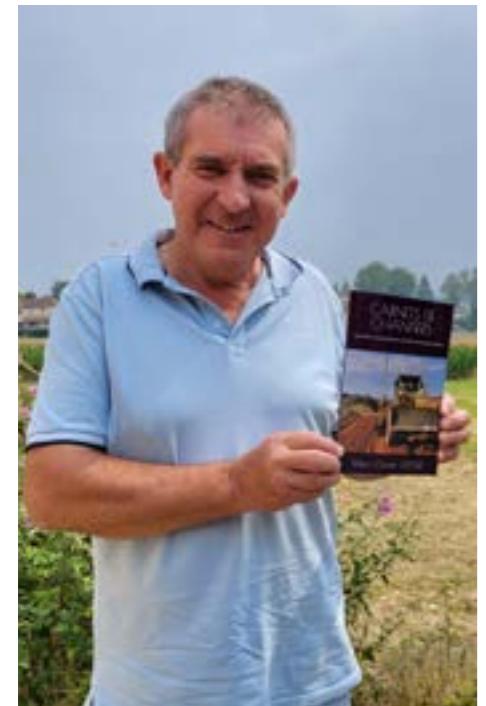


Don de la commune aux Sapeurs-Pompiers

L'été 2022 a été particulièrement éprouvant pour les sapeurs pompiers. Les très nombreux feux de forêts souvent d'origine criminelle les ont fortement mobilisés. La municipalité a voulu affirmer le soutien du conseil, ainsi il a été décidé de faire un don personnalisé de 250 € : café, thé, barres de céréales, boissons ou fruits secs achetés localement.

Le petit encas qui réconforte quand ils rentrent d'intervention harassés, désabusés. Le lieutenant Berthonneau satisfait de ce don, confirme l'explosion du nombre de leurs interventions de l'été dernier. Deux volontaires de la caserne ont aussi apporté leur aide à la Teste (Gironde), tous ont été sollicités sur les incendies du Sud Charente ou en Dordogne.

Marc-Olivier Veyset



Les Saint-Séverinois ont du talent

Le métier de conducteur d'engins de Marc-Olivier Veyset l'a souvent tenu éloigné de Saint-Séverin où il habite depuis de nombreuses années. Grâce aux anecdotes notées tout au long de sa vie professionnelle, il présente son 3ème ouvrage « carnets de chantier », « 100 % bruit et poussières de terrassements », confie l'auteur. 24 « anecdotes et réflexions » racontées avec le recul de la retraite, le souci du détail, beaucoup de sincérité et d'humour. Comme cette mésaventure entre le présomptueux jeune conducteur d'un chenillard et la voiture neuve de son chef. Qui croyez-vous qui l'empôtat ? L'auteur les a sélectionnées parmi 60 autres aventures professionnelles de conducteur d'engins qui a bourlingué de chantiers en chantiers à travers la France. Histoires vécues

Josie Merzeau
Article Charente Libre 28 juillet 2022

Installation de composteurs

Les élus de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne et ceux de Saint-Séverin ont équipé de composteurs de biodéchets la cantine scolaire et les habitants du bourg sans (ou avec) jardin. En septembre 2022, Calitom a installé trois composteurs dans l'impasse entre le 14 et le 16 rue de la Pavancelle. Leur fonctionnement est simple et expliqué sur chacun.

Le but est de réduire le volume des déchets ménagers de 20 % d'ici 2024 et de proposer une alternative aux sacs noirs en compostant ce qui peut l'être.

Les habitants du bourg qui voudraient trier en suivant les conseils indiqués sur les composteurs, peuvent s'adresser à la mairie pour obtenir un bioseau : 05 45 98 52 41 ou mairie@stseverin.fr



uniquement, belles rencontres avec des collègues qu'il n'hésite pas à interroger quand la mémoire fait défaut, des galères aussi, devenues avec le temps d'excellents souvenirs. « C'est en tenant un blog pour Charente Libre pendant les travaux de la LGV que j'ai eu l'idée ensuite de compiler toutes les anecdotes dans un livre », dit-il.

Très difficile de convaincre un éditeur avec « ce genre littéraire déroutant ». Aussi, c'est sur Amazon que Marc-Olivier met en vente ses ouvrages « Le chantier à fond de train », chroniques des travaux de la ligne du TGV et ses mémoires « Routes et déroutés d'un conducteur d'engins » et maintenant « carnets de chantier » ou en le contactant par mail finiparti@orange.fr (expression de chantier) ou au 06 08 72 22 93 (pour dédicaces).

Josie Merzeau
Article Charente Libre 28 juillet 2022

Montez dans le bus !

BUS COMMUNAL

Rolande Pilloy, notre centenaire dynamique, profite comme chaque premier vendredi du mois du transport communal de Saint-Séverin pour aller au marché de Ribérac. Pour 4 euros, la commune propose l'aller-retour vers le marché de Ribérac et la possibilité d'effectuer les achats qu'on ne trouve pas sur la commune. Il suffit pour cela d'être présent à 9 h place du square (en face du Spar), retour vers 11 h 30. Une aubaine pour les personnes qui ne possèdent pas de véhicule, une économie de carburant et un stationnement facilité pour les autres. Le service est ouvert à tous et ne se limite pas à la population communale. Les personnes de plus de 70 ans peuvent en plus bénéficier d'un chéquier « pass Charente Transport » d'une valeur de 60 € offert par le département à valoir sur les transports en taxi ou en bus.

Donc pour certaines catégories d'usagers, ce déplacement peut être gratuit. Pourtant Rolande et Didier son fils, sont souvent les seuls passagers du bus et c'est dommage quand chacun subit la hausse et se plaint du prix du carburant.

Ce serait bien dommage que le service soit supprimé par manque de fréquentation.

En ce qui concerne le ramassage scolaire, depuis la rentrée de septembre 2022 on observe une très nette augmentation et il n'est pas rare que le bus soit plein. On ne peut que se féliciter et souhaiter que cela perdure car rappelons-le il s'agit d'un service gratuit pour les familles.



Continuité écologique de la Lizonne

Le 10 octobre 2022, le président et les techniciens du syndicat de rivières du bassin de la Dronne présentaient l'énorme et spectaculaire chantier réalisé au niveau de la « prairie de chez Montet » pour la continuité écologique de la Lizonne. Dossier que Jean-Didier Andrieux, le président du SRB qualifiait de « long serpent de mer » devant les élus concernés et présents de Charente et de Dordogne.

Commencé en septembre et maintenant terminé, le chantier résout la problématique suivante : désenclaver deux ouvrages, un gué avec une chute d'environ 2 m et le déversoir du moulin de Pisseloube, sur le domaine privé de la papeterie Alstrom-Munksjö.

La meilleure réponse coût / résultat était « de chercher une solution commune » raconte Tristan Delpeyrou, technicien rivière, « preuve, ajoute son collègue François Xavier Dupressoir, que nous savons et pouvons travailler avec le privé ».

C'est ce qui a été fait.

Grâce à l'achat d'une parcelle par le Conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, une chute d'environ 1,20 m a pu être rattrapée en cassant un linéaire de 70 mètres et en allant chercher sur la parcelle acquise une longueur de 130 mètres ponctuée de six radiers. Succession de grands plats, de fosses et de zones d'accélération, ces différents paliers permettent aux poissons de franchir l'ouvrage. Avec l'ensemencement prévu, le site perdra son précédent aspect géométrique pour trouver un aspect plus naturel.



Conseil municipal des enfants

Cinquante-et-un élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, carte d'électeur en main étaient impatients lundi 17 octobre 2022 de remplir leur devoir électoral dans le but d'élire le futur conseil municipal des enfants. Le but de la municipalité est de les impliquer dans la vie de la commune, et pourquoi pas de créer des vocations.

Tout avait été préalablement expliqué en classe par les enseignantes : le rôle du maire, de son conseil, le fonctionnement de la commune, les modalités du vote. Dix-sept postulants ont déposé leurs candidatures et leurs programmes. Slogan accrocheur « Votez pour moi car je suis la plus belle » ou alimentaire, « Avec Nolan, mangez des bananes » ou plus rassembleur « Tous unis avec Rémi » pour une campagne électorale disputée. Des projets variés ont émergé pour l'école et la commune.

Ils font la part belle aux jeux dans le parc de la mairie, mais aussi à des rencontres avec les jeunes et les aînés, la protection de l'environnement ou le respect de l'autre. 17

prétendants pour 15 élus, les petits électeurs ont très bien su gérer le panachage, et la parité est presque respectée, 8 garçons 7 filles.

Jeudi 20 octobre, deux tours de scrutin ont été nécessaires pour élire le maire. Parmi huit candidats à l'écharpe, c'est une fille Leïa Gilmett de la classe de CM2 qui a remporté le plus de suffrages. Elle sera associée à diverses manifestations et invitée à une réunion du conseil municipal (des adultes), chargée à elle de rapporter à ses camarades, la bonne parole et l'avancement de leur projet.

Depuis l'élection du conseil des enfants, ce dernier a participé à la commémoration du 11 novembre ainsi qu'à un conseil municipal des enfants destiné à choisir les jeux du parc aux vœux début janvier.



Leïa Gilmett élue maire du CME



Campagne de stérilisation des chats errants

On estime à 11 millions le nombre de chats errants en France. Notre commune ne fait pas exception ainsi, une deuxième campagne de stérilisation et de marquage des chats errants a eu lieu durant deux semaines au mois d'octobre 2022. La première campagne de 2020 avait été efficace et avait limité la prolifération des chats.

Pour celle-ci, un arrêté permettant de poser des cages sur l'ensemble de la commune a été pris et la population a, bien entendu, été prévenue afin de préserver les animaux domestiques. Des cages ont été posées sur les sites dénombrant le plus de chats sauvages.

Les chats capturés ont été acheminés à la clinique vétérinaire MONT-VET de Montmoreau. Les félins ont été testés au FEL/ FIV et leucose. En cas de positivité, les animaux auraient dû être orientés vers la fourrière d'Angoulême et euthanasiés par leur vétérinaire au terme du délai légal de 10 jours.

Les animaux capturés étaient négatifs, ils ont été stérilisés et marqués à l'oreille d'un S (Stérilisation) ou un O (ovariectomie). Tous ont réintégré leur site d'origine. Durant cette campagne seuls 8 chats ont été attrapés et seulement 3 stérilisés. Les 5 autres étaient déjà identifiés et stérilisés durant la campagne précédente.



Une convention a été signée avec le syndicat départemental de la fourrière qui en plus de fournir les cages, apporte une aide de 50 € par animal stérilisé et 25 € pour le test. Le solde restant dû étant à la charge de la commune.

Tarifs de la clinique de Montmoreau:
Test FEL/ FIV : 27,80 €

Stérilisation :
- mâle : 28,90 €
- femelle : 56,80 €
- femelle gestante : 80,30 €

Arbres de naissance



Plantation des arbres de naissance, 11 décembre 2022

Léoh Périer, 3 mois, était le seul parmi les cinq bébés de 2022 à affronter les 6° enregistrés au thermomètre du village du Colombier pour assister à la plantation de son arbre de naissance. La municipalité renouvelait l'opération pour la deuxième année et se réjouissait de planter un arbre pour Léoh, Léa Eloy, Lydie Sanchez, Giuliana Garel, Lino Gilmett. En réalité, il y a eu sept naissances en 2022 mais deux, trop récentes feront partie des plantations de 2023. Tulipier de Virginie, liquidambar, mûrier platane, saule pleureur et bouleau sont les essences que les familles pourront voir se développer grâce aux coordonnées GPS inscrites sur le diplôme remis.

Travaux pont du Font du Gour

Durant les travaux de reconstruction des ponts de la D709 une déviation était prévue par la Font du Gour. Le mauvais état du pont du canal constaté par les services du Département nous a obligés à fermer son accès. Une expertise a été demandée à Artéris, prestataire de l'Agence technique Départementale, et devrait enfin avoir lieu début juillet. Nous saurons donc si des travaux de rénovation sont possibles ou s'il doit être reconstruit.



Épisode neigeux des 19 et 20 janvier 2023 en photos



Les voeux de la commune

Depuis 3 ans, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des voeux de la commune n'avait pas pu avoir lieu. C'était donc la première cérémonie pour la nouvelle équipe municipale. En plus des informations données sur l'année écoulée, deux « retraités » ont été mis à l'honneur. Christophe Montrignac pour ses nombreuses années passées au commandement du centre de secours et Josiane Chevailler pour les 40 ans passés dans notre village en tant que chirurgien dentiste.

Un autre illustre Saint-Séverinois a été mis à l'honneur. Alain Rivière, sur proposition du conseil municipal, a été nommé par

Lundi 14 janvier 2023

décision préfectorale, Maire honoraire, pour ses nombreuses années d'élue et pour ses 19 ans au poste de premier magistrat. Pour l'occasion, de nombreux élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux étaient présents pour lui témoigner leur amitié et leur respect. Tous ont souhaité saluer son engagement et louer son exigence et ses choix courageux.

Nicole Bonnefoy, sénatrice qui par deux fois l'a choisi comme suppléant, puis Sandra Marsaud, députée, lui ont remis les médailles du Sénat et de l'Assemblée nationale. « De tous mes mandats, c'est celui de maire que j'ai préféré », a dit Alain Rivière, honoré et touché par cette marque de reconnaissance.



Repas des aînés

Le 4 décembre 2022, 120 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés. Pour la première fois depuis la crise Covid nous n'avions aucune restriction sanitaire. Les invités ont pu se régaler du délicieux repas de Delphine et Laurent Bocquier et profiter du spectacle cabaret de la troupe Lyn's Show.

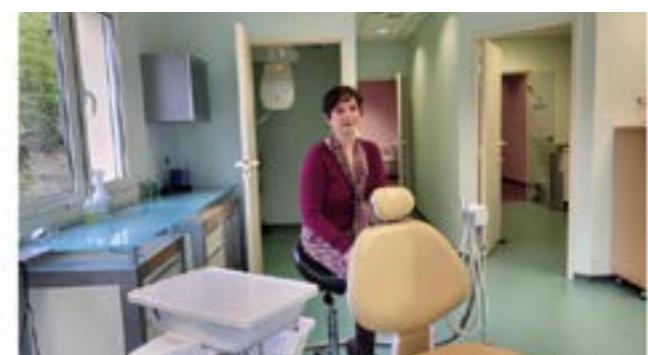
Le repas des aînés est destiné aux personnes de plus de 65 ans. Un colis des « fermiers gastronomes » de Saint-Romain a été distribué aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pas participé au repas.



Le cabinet dentaire

Le docteur Chevailler a cessé son activité de chirurgien-dentiste à Saint-Séverin le 31 mars 2023 après 40 ans d'exercice. La reprise du cabinet dentaire était très incertaine car malgré les recherches, aucun successeur sérieux ne s'était positionné. La municipalité était prête à racheter le matériel afin de maintenir le cabinet opérationnel en attendant un éventuel repreneur. La situation s'est débloquée en février 2023 avec l'appel d'une chirurgien-dentiste d'Angoulême, mise au courant de la situation grâce à un article de notre correspondante Charente Libre préférée. Cette professionnelle semblait convaincue après la visite du cabinet mais hésitait sur la forme de la reprise. Le salariat par Charente santé, dispositif du Département, lui a été proposé et nous sommes rapidement arrivés à un accord. Charente Santé rachète le matériel du cabinet, aménage la salle de repos commune, salaries la chirurgien-dentiste (à mi-temps) ainsi que l'assistante dentaire qui exerçait avec

le docteur Chevailler. La commune met à disposition par convention le cabinet dentaire, règle les charges d'eau et d'électricité, et met son agent technique à disposition pour le ménage à raison de deux heures par semaine. L'activité du cabinet dentaire devrait reprendre en septembre mais pour le moment pas de date prévue en ce qui concerne les prises de rendez-vous.





Acquisition terrain

Madame Eliane Anglaret a contacté la municipalité courant 2022 pour donner 4 parcelles de terrains qu'elle possède en indévision avec deux autres personnes. Cette proposition concernait les parcelles cadastrées A656, A675, ZE93 situées Champ de la Louve et A921 située aux Patinets d'une contenance totale de 1 568 m². La parcelle des Patinets, par sa proximité avec l'école et le pôle enfance, intéressait particulièrement le Conseil car on pourrait y créer un

jardin pédagogique.

Après prise de conseil auprès du notaire, le don apparaissait compliqué car dans un tel cas la commune ne pouvait pas en disposer à sa convenance (vente par exemple). Il a donc été proposé d'acquérir ces parcelles pour la somme de 300 € et de prendre en charge les frais relatifs à cette cession.

L'acte a été signé le 11 avril 2023 à l'étude Desautel d'Aubeterre. Madame Anglaret a fait don de sa part, soit 100 €, à la commune (voir les coups de coeur) pour acheter des semences.

Colonnes enterrées

Nous vous parlions dans le précédent BIS d'une étude menée au sujet des colonnes enterrées. Installer ce genre d'équipement sur la commune allait limiter le ramassage en « porte à porte » ce qui pouvait causer des désagréments aux personnes les moins mobiles. De plus, le système de collecte de notre voisine la Dordogne allait entraîner encore plus de dépôts et un amoncellement de poubelles. Pour ces raisons, le conseil municipal a décidé de ne pas installer de colonnes enterrées.

PERSONNEL

Départ à la retraite

Le 30 janvier 2023, Nadine Sochard, agent technique recrutée en 2017 et qui assurait l'entretien des nombreux et vastes bâtiments communaux a fait valoir ses droits à la retraite. Nous saluons ici, la qualité de son travail, sa disponibilité et sa bonne humeur. Mais Nadine ne part pas complètement puisque elle assurera les remplacements d'Angélique Diligeart passée titulaire.



Point sur le Personnel

Pour la période estivale, Mathis Corée qui a déjà effectué plusieurs stages dans la commune, sera recruté comme saisonnier du 10 juillet au 31 août 2023.

Nathalie Pinaud qui a suivi une formation de secrétaire de mairie proposée par le Campus des Valois de la Couronne, sera recrutée sur les périodes de congés des titulaires soit du 12 au 30 juin et du 28 août au 30 septembre 2023.

Le contrat de Béatrice Robelin agent administratif à l'agence postale communale de Saint-Séverin arrivait à son terme le 9 décembre 2022. En raison du caractère essentiel de ce poste et de la qualité de son travail, il a été décidé de stagiairiser Béatrice en vue de sa titularisation à raison de 17 heures 30 hebdomadaires.



Philippe Marmissolle-Daguerre (1921-1977)

Philippe Marmissolle-Daguerre est né le 1er janvier 1921 à l'Epine. Il est le fils de François Marmissolle-Daguerre industriel papetier de Saint-Séverin. Il fait partie de l'ordre très fermé des Compagnons de la Libération. Dès l'appel du général de Gaulle, refusant la défaite, il quitte ses études et embarque à Bayonne, le 21 juin 1940, sur le Léopold II, avec une quinzaine de camarades dont Daniel Cordier, à destination de l'Angleterre où il débarque le 24 juin.

Engagé dans les Forces Françaises Libres, il est affecté à la 1ère Section puis au 1er Bataillon d'Artillerie au camp d'Aldershot, où il suit une formation militaire. Il est nommé caporal le 1er juillet 1940.

Avec son unité, il embarque le 31 août 1940 pour Dakar afin de tenter de rallier le Sénégal à la France Libre (opération Menace). Après l'échec de l'opération et une escale à Freetown, il débarque au Cameroun.

Philippe Marmissolle-Daguerre participe avec la Brigade française d'Orient à la campagne d'Erythrée contre les forces italiennes et notamment aux attaques de Keren, le 26 mars 1941, et de Massaoua, le 8 avril 1941.

Au mois de juin 1941, au sein de la 1ère Division Légère Française Libre, la 1ère Batterie pénètre en Syrie, sous les ordres du général Legentilhomme et se distingue sur la route de Damas.

Philippe Marmissolle - Daguerre Compagnon de la libération

Le 19 décembre 1941 le caporal Marmissolle-Daguerre intègre, avec son unité, le 1er Régiment d'Artillerie, officiellement reformé sous les ordres de Jean-Claude Laurent-Champrosay, au sein de la 1ère Brigade Française Libre commandée par le général Koenig. Le régiment reçoit le baptême du feu en Libye, à Halfaya, le 14 janvier 1942, en appuyant les troupes britanniques et le Groupe de Bombardement "Lorraine". Du 14 février au 10 juin 1942, la brigade occupe la position de Bir-Hakeim et Philippe Marmissolle-Daguerre fait à cette occasion la preuve d'un mépris total du danger qui lui vaut d'être cité.

Ramené dans le delta du Nil, le régiment se reforme. Avec lui, Philippe Marmissolle-Daguerre part, le 18 octobre 1942, pour les campagnes d'Egypte et de Libye, où son frère, André (1919-1943) Français Libre également, est tué dans un accident de véhicule. Le 1er Régiment d'Artillerie contribue activement à la victoire d'El Alamein. Il prend part ensuite à la campagne de Tunisie. A la fin du mois d'avril 1944, Philippe Marmissolle-Daguerre embarque, à Bône (Algérie), pour Naples. Au début de juin, les combats ininterrompus conduisent le régiment sur les rives du Garigliano. A San Giorgio, le 16 juin, le sergent Marmissolle-Daguerre en poste d'observation dans un clocher, cible de violents tirs de mortiers et force l'admiration des troupes par son courage. Il s'illustre également le 19 juin à Radicofani.

Le régiment, avec la 1ère Division Française Libre, débarque le 16 août 1944 dans la baie de Cavalaire et prend position devant Hyères. Après la bataille de Toulon, la Division reçoit alors la mission de poursuivre l'ennemi en retraite sur la rive droite du Rhône. C'est ensuite l'avancée vers l'Alsace. Le lieutenant Marmissolle-Daguerre est gravement blessé au visage, le 20 septembre 1944 à Courchaton (Vosges), en sautant sur une mine alors qu'il conduit une jeep. Il est évacué et démobilisé en juin 1945.

Philippe Marmissolle-Daguerre est promu capitaine dans la réserve le 1er octobre 1953 et se fixe au Mexique où il

travaille comme gérant dans une entreprise de fabrication de Whisky.

Philippe Marmissolle-Daguerre est décédé le 18 février 1977 à Acapulco. Il est inhumé à Mexico, au cimetière français de San Joaquin.

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération (décret du 17 novembre 1945)
- Croix de Guerre 1939-1945 (3 citations)

Sources : ordredelaliberation.fr



Ordre de la Libération

L'ordre de la Libération est un ordre français, créé par le général de Gaulle en 1940 et destiné « à récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire » lors de la Seconde Guerre mondiale.

C'est le deuxième ordre national français après celui de la Légion d'honneur, et il ne comporte qu'un seul grade. Il est forclos depuis 1946, et seules 1 061 croix ont été accordées, à des personnes, unités militaires et communes, en récompense de hauts-faits accomplis pour la Libération. Ses titulaires ont droit au titre de Compagnon de la Libération.

Source : wikipédia

Les entreprises

Cyril Beauvais



Les samedis matin, de 8h30 à 12h30, Cyril Beauvais, jeune agriculteur de la commune propose sa production de légumes sur le parking de la boulangerie Garel. Le jardinier volontiers poète, adepte de la discipline philosophique de l'écocinétisme (s'inspirer des solutions de la nature), ne produit « que du naturel » puisqu'il n'emploie même pas les produits autorisés dans le bio, uniquement des traitements à base de plantes.

« Attaché à cette terre, j'y cultive mon savoir-être autant que mes savoir-faire », dit-il. Il n'est pas pour autant rêveur et reste les pieds sur terre puisque juste installé, il envisage des solutions pour développer sa production.

Pour le contacter : 06 49 54 25 61

La Guinguette "Du pain sur la planche"

Après une dizaine d'années, Sophie Bittard a souhaité arrêter l'exploitation de la guinguette. Le conseil municipal a donc fait un appel à candidature et c'est Loraine Ribbo de Saint-Romain qui a été retenue. La guinguette de Sophie devient donc « Du pain sur la planche ». Les clients ne sont pas dépayrés car Loraine assurait déjà le service, la saison passée.

Contact: 06 62 75 36 71



Bâtiment Chambon

Depuis quelques mois, il y a de nouveau de l'activité dans le « bâtiment Chambon ». La commune l'a acquis durant l'été 2022 pour la somme de 175 000€ avec une participation de l'Etat de 35 492€.

La papeterie a effectué des travaux pour le rendre de nouveau utilisable et une machine à frisure a été installée afin de recycler les chutes de papier.

La commune s'occupe de l'entretien des espaces verts et peut bénéficier de la partie basse du terrain afin d'y entreposer temporairement des matériaux si besoin.

L'assainissement actuel n'étant pas conforme, une mise au norme devrait être faite avant la fin de l'année.



Toiletteuse Beauty Doggy

Beauty Doggy, le salon de toilettage pour chiens de Valérie Girard a traversé la rue pour s'installer au 29 rue du Périgord (près de l'église). Un local refait à neuf, plus spacieux, plus lumineux, un petit espace boutique avec accessoires, un point accueil et un stationnement facilité place du château. Depuis son installation dans le bourg il y a 3 ans (mais avec 8 ans de métier), la toiletteuse a pu se doter du matériel adapté « spécial chiens » pour son confort au travail et surtout celui des animaux. Avec plus d'espace, elle poursuit son objectif et assied définitivement sa présence commerciale dans le centre bourg.

Contact : 07 71 64 93 43



Epicerie Les 4 saisons

Dans le Bis numéro 36 nous parlions de la retraite de Jean-Luc Délugin et de la reprise de l'épicerie des 4 saisons. Les pistes envisagées n'ayant pas abouti, la question du repreneur restait entière. La surprise est venue de Giovanny Fortune, fils de Nathalie et Alex, les gérants du bar du Commerce. Une fois l'épicerie acquise par ses parents et les travaux réalisés, Giovanny devient à même pas 17 ans salarié en attendant sa majorité. L'histoire n'est pas si courante et l'article Charente Libre de notre correspondante a attiré la curiosité des médias nationaux. Giovanny a même été récompensé par le titre de Charentais de l'année, catégorie « jeunes talents », organisé par Charente Libre.

Contact: 06 80 74 45 82





Votre communauté de communes agit pour l'assainissement non collectif

En 2023, la communauté de communes gère le SPANC en régie

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est une compétence obligatoire de la Communauté de communes. Délégué à Véolia depuis plusieurs années, le territoire de l'ex-secteur d'Horte-et-Lavalette est géré directement par la CdC depuis le 1er janvier 2023.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu, la CdC a choisi de gérer en régie l'intégralité des 50 communes qui composent son territoire, soit un parc de 7400 installations d'assainissement non collectif. Pour assurer cette prestation, le service communautaire du SPANC est composé de 4 agents.

Le SPANC est en charge du contrôle périodique des installations existantes aux différentes étapes de leur existence : projet, construction, fonctionnement.



Le SPANC, du conseil plus que du contrôle !

Le SPANC apporte également **informations** et **conseils**: il accompagne les particuliers dans leurs projets individuels et peut examiner tout projet de réhabilitation ou de nouveau dispositif d'assainissement autonome.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le budget du SPANC a un montant de dépenses supérieur à ses recettes. L'année dernière, les dépenses étaient de 162 000 € contre 118 000 € de recettes.

Le budget s'équilibre grâce à un résultat positif, constitué par d'anciennes aides de l'Agence de l'Eau, qui diminue chaque année.



Retrouvez toute l'information sur
[@CdCLavaletteTudeDronne](http://www.lavalette-tude-dronne.fr)

Fiche Actu n°40 janvier 2023



Votre communauté de communes agit pour ses finances

La CdC augmente sa fiscalité
de +4.5 points

Face à des dépenses de fonctionnement de plus en plus lourdes et des recettes en manque de dynamisme, la Communauté de communes a été contrainte de modifier ses taux d'imposition à la hausse.

Des ressources financières alourdis

L'exercice 2023 a vu ses dépenses de fonctionnement augmenter de + de 1,1 millions €, face à des recettes en augmentation de seulement + 400 000 €.

La volonté politique de maintenir une qualité de service public optimale et de **conserver toutes ses compétences** de gestion a amené les élus à modifier les taux d'imposition.

La fiscalité de la CdC en chiffres

La Communauté de communes dispose d'un pouvoir fiscal sur les ressources suivantes :

	Taux 2023	Recettes 2023
Foncier Bâti	6,56%	1 100 000€
Foncier Non Bâti	6,62%	167 000€
Taxe d'Habitation Additionnelle	15,22%	701 000€
Coiffation foncière des entreprises	22,47%	588 000€

En matière de fiscalité économique, la Communauté de communes bénéficie des ressources suivantes :

	Recettes
Coiffation foncière des ent. (CFE)	588 000€
Coiffation sur la valeur ajoutée des ent. (CVAE)	440 000€
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	160 000€
Imposition foncières sur les ent. en réseau (IFER)	300 000€

Le rendez-vous manqué du passage à la Taxe professionnelle unique (TPU)

Suite à la suppression de la taxe professionnelle, la Communauté de communes a décidé de percevoir la **taxe professionnelle unique**. Cela signifie que c'est la CdC qui perçoit, seule, les recettes fiscales économiques.

La croissance de la fiscalité économique n'est que de 1,5%.

La croissance des dépenses des compétences transférées est de 6% !

LE SAVIEZ-VOUS ?



La Communauté de communes LTD est la CdC qui possède le plus de compétences de toutes les CdC du Département.

Malgré toutes ces compétences, la CdC ne percevra que 4,5% du foncier bâti en 2023.

En moyenne les communes en perçoivent 18%.



Retrouvez toute l'information sur
[@CdCLavaletteTudeDronne](http://www.lavalette-tude-dronne.fr)



35, Avenue d'Aquitaine
16190 Montmoreau
05 46 24 08 79
accueil@cdt.fr



Votre communauté de communes agit pour *le scolaire*

Une nouvelle carte des écoles

La volonté politique de la Communauté de communes est de porter une attention constante sur la qualité de l'environnement éducatif des enfants. Alors, face à un contexte de baisse continue des effectifs et à une augmentation des sites à classe unique, la Communauté de communes a souhaité rationaliser la carte des écoles du territoire.

Une situation actuelle difficilement pérenne

La Communauté de communes assure la gestion de 21 écoles sur le territoire pour accueillir 1 041 élèves en 2022, contre 1 155 en 2018. Parmi ces 21 écoles, 6 écoles seront à 1 classe isolée à l'occasion de la rentrée 2023. Cette situation, favorisant l'entre-soi, est peu propice au développement pédagogique des enfants. Les services de l'Éducation Nationale peinent à trouver des enseignants pour ces sites scolaires, les agents se retrouvent isolés sur leur lieu de travail et le patrimoine à entretenir est trop conséquent...

Pourquoi rationaliser la carte ?

- ✓ Favoriser la qualité pédagogique de l'enseignement en renforçant les interactions, en mettant à disposition des enfants des conditions d'apprentissage adaptées à leur âge
- ✓ Faciliter le lien avec les projets éducatifs, culturels, artistiques et sportifs
- ✓ Favoriser les interactions des équipes pédagogiques (enseignants, personnel de la CdC, partenaires...)
- ✓ Réaliser des économies financières

Quel calendrier de mise en œuvre ?

Un plan d'action en 3 étapes :

- ➡ **Rentrée scolaire 2023** : fermeture des écoles de Chadrac, Magnac-Lavalette-Villars et Saint-Amant
- ➡ **Rentrée scolaire 2024** : fermeture de l'école de Gardes-Le-Pontaroux
- ➡ **Rentrée scolaire 2025** : fermeture des écoles de Bordenac et Aubeterre-sur-Dronne

Les engagements politiques

- ✓ Aucune classe surchargée
- ✓ Aucun investissement lourd supplémentaire
- ✓ Des transports assurés vers les nouveaux regroupements

Retrouvez toute l'information sur www.lavalette-tude-dronne.fr
@CdCLavaletteTudeDronne

35, Avenue d'Aquitaine
16190 Montmoreau
05 45 24 08 79
accueil@cdctd.fr



Votre communauté de communes agit pour la revitalisation du territoire

Une convention-cadre pour imaginer les bourgs de demain

La communauté de communes, les communes d'Aubeterre-sur-Dronne, Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin, Villebois-Lavalette et l'Etat représenté par Madame Nathalie Vallaix sous-préfète et secrétaire générale de la préfecture de Charente, ont signé la convention-cadre « Petites Villes de Demain » le lundi 28 novembre 2022, à l'espace Arc-en-Ciel de Chalais.



Calendrier de mise en œuvre

- Signature convention d'adhésion : 28/11/2022
- Signature convention d'adhésion : 13/06/2023
- Signature convention d'adhésion : 28/11/2023
- Signature convention d'adhésion : 13/06/2024
- Signature convention d'adhésion : 28/11/2025
- Signature convention d'adhésion : 13/06/2026
- Signature convention cadre : 28/11/2022
- Signature convention cadre : 13/11/2023
- Signature convention cadre : 13/11/2024
- Signature convention cadre : 13/11/2025
- Signature convention cadre : 13/11/2026

59 actions Petites villes de demain

Les aides financières :
Les collectivités signataires bénéficient de moyens pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire. **des aides financières et en ingénierie** sont ainsi disponibles dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Les outils juridiques et fiscaux :
La convention-cadre « Petites Villes de Demain » va éventuellement **Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, permettra aux Collectivités et aux Investisseurs privés des **leviers juridiques et fiscaux** pour agir sur l'habitat, les commerces, l'artisanat, l'urbanisme et les services.

Nos partenaires :

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES 

BANQUE DES TERRITOIRES 

ADEME 

Cerema 

35, Avenue d'Aquitaine
Montmoreau St Cybard
16190 Montmoreau
05 45 24 08 79
accueil@cdctd.fr

Retrouvez toute l'information sur www.lavalette-tude-dronne.fr
@CdCLavaletteTudeDronne

BULLETIN COMMUNAL SÉVERINOIS N°37 - JUILLET 2023



VCC

Votre communauté de communes agit pour la culture

Signature de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle

La Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC) vise la généralisation de l'accès à la culture. Elle émane de la volonté de la Communauté de communes de développer des actions d'Education Artistique et Culturelle. La nouvelle convention triennale sera signée le 4 mars à Montmoreau lors du salon du livre jeunesse.

Co-signée avec l'Académie de Poitiers et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la CTEAC constitue un pilier de la politique culturelle de la Communauté de communes.

Une éducation à l'art et par l'art

La CTEAC souhaite inscrire l'Education Artistique et Culturelle sur tous les temps de vie de l'enfant (scolaires, péri et extrascolaires).



Les objectifs

- Développer les pratiques artistiques
- Faciliter l'accès aux ressources artistiques et culturelles du territoire
- Renforcer l'inclusion de tous les publics
- Dynamiser les coopérations culturelles entre les différents partenaires

A travers des spectacles, des concerts, des actions de médiation autour de la lecture, des résidences d'artistes et des ateliers, il s'agit de faciliter l'accès à l'art et à la culture pour tous les enfants du territoire.

Le label 100% EAC

Le label "100% Éducation Artistique et Culturelle (EAC)" distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire.



La CTEAC 2019-2022 en chiffres

- ✓ 19 projets soutenus
- ✓ 46 artistes intervenants
- ✓ 268 heures d'intervention
- ✓ 2450 élèves concernés (primaires, collèges, péri et extra-scolaires)



Retrouvez toute l'information sur
www.lavalette-tude-dronne.fr
@CdClavaletteTudeDronne

35, Avenue d'Aquitaine
16190 Montmoreau

05 46 24 08 79




VCC

Votre communauté de communes agit pour le tourisme

Depuis le 3 avril dernier, la Communauté de communes a recruté sa Chargée de mission mobilités douces touristiques afin de développer les loisirs actifs, doux et innovants sur son territoire. Identifiée dans le cadre du Schéma de Développement de l'Économie Touristique (SDET) du Sud-Charente, cette politique revêt une ambition forte en matière de développement touristique à destination d'un large public (touristes, habitants, professionnels du tourisme...).

Des projets clés déjà lancés

- ✓ La labellisation en « Base VTT » du secteur de Villebois-Lavalette
- ✓ La création d'une première station « Sport Nature » sur le territoire, autour du site de Pollet et d'Aubeteme-sur-Dronne



Besoin de plus d'informations ?

Charlotte BILLERI-RASPIENGEAS

c.billeri-raspiengeas@ccld.fr

06.76.56.22.52



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de communes a lancé un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) pour accueillir sur la Base de pleine nature de Pollet un porteur de projet prêt à développer une nouvelle activité de loisirs actifs, doux et innovants dès la saison 2023.

Retrouvez plus d'informations sur cet AMI en cliquant ici.




VCC

Retrouvez toute l'information sur www.lavalette-tude-dronne.fr @CdClavaletteTudeDronne

35, Avenue d'Aquitaine
16190 Montmoreau
05 46 24 08 79
accueil@ccld.fr



Le pôle enfance jeunesse

Centre de loisirs



L'été est là et l'équipe du centre de loisirs est prête à accueillir les enfants!

Petite rétrospective de l'année écoulée :

	2019	2020	2021	2022
Vacances hiver	30	34	27	36
Vacances printemps	32	Covid	Covid	33
Vacances été	32	22 Covid	32	36
Vacances Toussaint	37	30	35	37

On constate que la fréquentation du centre de loisirs pendant les vacances se porte plutôt bien malgré les aléas dus à la crise du covid.

Durant l'été 2022, nous avons abordé différentes thématiques tout au long des vacances: la découverte des 5 sens, le jeu sous toutes ses formes... Mais aussi « un jour une rencontre » où nous avons découvert des intervenants et des disciplines, telle que la pêche, le yoga, la poterie. Nous avons aussi fait des sorties, les jardins de Marqueyssac, une ferme pédagogique, le parc des Doublorigène....

Contact

L'accueil de loisirs de St Séverin est ouvert tous les mercredis en période scolaire de 7h45 à 18h30 et durant les vacances scolaires (sauf Noël et la dernière quinzaine d'août). Les enfants y sont pris en charge par une équipe dynamique et disponible. Pour plus d'informations, contactez le service enfance jeunesse au : ☎ 05 45 98 52 42 ou par mail : 📩 n.barcoujaraud@ccitd.fr

Sortie aux jardins de Marqueyssac



L'école

Football à l'école



Mathieu Lemercier responsable de l'école de foot de l'Entente Saint-Séverin/Palluaud, Myriam Marty et Alexandre Braud tous les trois éducateurs diplômés pour jeunes enfants remettaient jeudi 27 avril aux 78 élèves du RPI Saint-Séverin-Pillac, du cours préparatoire au cours moyen leur diplôme de « jeune footballeur » accompagné d'une médaille. Une première pour l'école.

« C'est un dispositif mis en place par la fédération entre le club local, l'école et le district » explique Mathieu Lemercier.

Six séances d'une heure pour chaque classe où les jeux et parcours de motricité éveillent à la découverte du football », mais aussi au respect de l'autre et au fair-play. C'est aussi un investissement bénévole important pour les éducateurs en plus des séances dispensées dans le club le mardi ou le mercredi après-midi. Tous les trois nourrissent évidemment le secret espoir d'avoir provoqué chez quelques-uns ou unes l'envie de pratiquer le sport en club et de rejoindre le groupe de 40 déjà existant. Filles et garçons ont participé avec bonheur

« les enfants ont bien adhéré dit Alain Mazzonetto, le directeur du RPI, les objectifs étaient clairs, bien structurés, progressifs. À la fin certains ont dit « je n'aime toujours pas le foot », pourtant ils ont apprécié, volontiers participé et beaucoup appris au niveau compétence psychosociales" conclut le directeur. Petit clin d'œil des éducateurs, les maîtres, bien que balbutiants dans les dribbles et autres feintes de passe, étaient aussi récompensés par un diplôme et quelques friandises.

Josie Merzeau

Nadia Barcoujaraud



Gym avec le club de 3ème âge

Escape game

Le professeur Guy Mauve a laissé sur la porte de la bibliothèque un courrier à l'attention des élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Saint-Séverin-Pillac. Il explique avoir perdu le code d'accès à son précieux coffre et donne un premier indice. C'est le scénario de l'escape game imaginé par Léo Diligeart et Servane Battaïs, deux jeunes de la commune, employés depuis octobre en service civique à l'école. Jeu validé et supervisé par les enseignants "qui nous font confiance" disent-ils. Par petits groupes, les enfants pénètrent dans une pièce aux volets clos. À l'aide d'une faible lanterne, ils déchiffrent les précieux indices qui permettront de trouver le code d'accès à une seconde pièce. Là, toujours dans le noir ils doivent franchir un parcours tendu de fil sans

déclencher les clochettes qui y sont suspendues, sinon ils sont pénalisés et retardés dans leur accès au fameux coffre.

« Notre objectif est de faire travailler les enfants sans qu'ils s'en rendent compte racontent les jeunes gens : mathématique, logique, déplacement dans l'espace. Nous avons tout imaginé, et adapté le scénario à 5 niveaux de la petite section de maternelle au cours moyen ». Si bien que les plus grands, normalement les plus endurcis ont eu droit à des fantômes, des cris et tambourinements de l'au-delà ! Sur le service civique, Léo et Servane parlent d'une seule voix « C'est l'expérience d'une vie, on développe des compétences, on apprend des choses sur soi qu'on ignorait ».



L'éveil aux sens en maternelle



Mai 2022

On pouvait se demander en ce jeudi de mai 2022, qui des enfants de la maternelle appliqués dans leurs créations artistiques ou de leurs parents venus partager ce moment dans le cadre de la semaine de la maternelle, étaient les plus heureux. Une semaine de la maternelle consacrée à un thème en lien avec le projet de création d'un jardin sensoriel à l'école. À l'entrée, un atelier coaché par Rebekah Oliver céramiste à Allemans créait des carreaux de céramique incrustés de végétaux. Cuits par la professionnelle, ils étaient destinés à décorer le futur jardin. Dans les classes, un petit groupe réalisait du tissage de plantes pendant que d'autres pianotaient, tambourinaient ou grattaient la guitare. D'autres encore, peignaient des fleurs multicolores ornées de miroirs. Sous le préau, deux fresques immenses dans l'esprit d'Hervé Tullet. L'activité champ de fleurs permettait aux enfants et aux parents de participer à la même œuvre en connaissant seulement le point et le cercle. Toutes les créations des petits artistes sont destinées à décorer le jardin « autour des sens » qui a été agrémenté de plantation de fleurs et plantes aromatiques, de tambours fabriqués par les petites mains ainsi que d'un parcours du toucher pour les pieds et les mains.

Cantine Scolaire

Les travaux de la cuisine du restaurant scolaire commencés en avril 2022 ont été réceptionnés en septembre 2022. La longue file des petits rationnaires de la cantine ne traversera plus le bourg par tous les temps pour déjeuner à la salle des fêtes.

Dans les locaux entièrement rénovés, avec du matériel flambant neuf et la réorganisation des postes (froid, chaud, vaisselle, stockage) Fabienne Besson et Cindy Patrat, les agents de restauration, vont désormais cuisiner confortablement. L'opération s'élève à 296 000 € TTC (y compris maîtrise d'ouvrage), dont 130 000 € HT pour les travaux et 80 000 € de matériel neuf.

Le projet a été aidé à hauteur de 29 917 € par la CAF et 95 900 € par l'Etat. Un gros investissement mais pour une population conséquente à l'école (115 repas par jour en 2 services) et des locaux utilisés par le centre de loisirs le reste de l'année. "Il y a de l'avenir, Saint-Séverin est une école pérenne" disait Chantal Goreau, vice-présidente de la CDC Lavalette Tude Dronne chargée des affaires scolaires, le jour de l'inauguration.

Devant la vétusté des anciennes installations, les remarques des services vétérinaires, les contraintes des nouvelles normes, il est vite apparu à la CDC et à Vincent Guglielmini son vice-président chargé des travaux, que de petites réparations ne suffiraient pas et qu'il y avait l'absolue nécessité de casser pour refaire « aux normes, fonctionnel et confortable pour le personnel ». Cuisine tout inox, four ultramoderne, « panneautage » des murs chaud/froid, plaques chauffantes au plafond en relais du chauffage existant. Dans la rénovation, il y a souvent des surprises, mais globalement, l'enveloppe financière prévue par le bureau d'études C2J a été respectée. Tout le monde a collaboré, particulièrement les enseignants et aussi les enfants qui chaque jour ont pratiqué dix minutes de mise en appétit avant le repas et de marche digestive après.



Permis piéton

Mai 2023

Les élèves de cours élémentaire 2e année de la classe de Nathalie Marcadier préparent chaque année le permis piéton avec beaucoup de sérieux. Pourtant chaque année, ils attendent fébrilement les résultats remis par le chef Fabien Pataud, en charge du permis piéton auprès de la COB de Chalais, accompagné cette fois du gendarme Alexandre Brouillet.

Depuis mars, les enfants ont travaillé en classe "la route et ses dangers, l'importance pour leur sécurité de respecter les consignes acquises", d'abord avec le livret remis par la gendarmerie et ensuite "à l'aide de vidéos et de quiz mis à disposition par le site partenaire MAIF" explique la maîtresse. Récompense de leur travail et de leur assiduité, tous ont réussi dont certains sans aucune erreur, les quelques lacunes constatées ont été corrigées et

expliquées. Les lauréats, permis en main, ont ensuite posé fièrement sur le pont amazonien de la cour de l'école dont le filet, en très mauvais état, venait tout juste d'être changé et installé par les services techniques de la mairie. L'association des parents d'élèves s'était auparavant chargée des transactions avec l'entreprise, l'association Temps Jeunes assurant le règlement de la facture qui s'élève à 1 104.29 € TTC.



Effectifs rentrée 2023

Toute Petite Section	7
Petite Section	7
Moyenne Section	16
Grande Section	11
Cours Préparatoire	19
Cours Élémentaire 1	13
Cours Élémentaire 2	12
Cours Moyen 1	22
Cours Moyen 2	15
TOTAL	122

L'effectif de l'école rentrée 2023

Lors du conseil d'école du 6 juin 2023, les effectifs de la rentrée ont été annoncés. Au total ce sont 122 élèves attendus mais pour le moment aucune répartition dans les classes a été décidée, en effet les enseignants attendent l'avis de l'inspection concernant d'éventuels moyens supplémentaires.

L'entente Saint-Séverin Palluaud (Club de Foot)

L'Entente St Séverin Palluaud comptait 118 membres pour la saison 2022-2023: Trois équipes séniors masculines, une équipe féminine et une école de de foot des U6 au U15.

Nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés : Yann Terrade et Maxime Rullier pour les hommes, Myriam Marty pour les féminines, Matthieu Le Mercier et Alexandre Braud pour l'école de foot. Le club compte également un arbitre qui officie au plus haut niveau départemental, Gaëtan Lamothe.

Bilan de la saison satisfaisant même si on espérait mieux. Notre équipe C a fini son championnat sans les résultats escomptés mais félicitations au coach Héland pour avoir amené cette troisième équipe au bout. L'objectif de la B de Rullier à savoir le maintien est atteint avec une très honorable 7ème place. Enfin la A de Terrade aurait pu et dû faire mieux mais doit se contenter de la 4ème place. Bravo aux féminines qui après être montées en D1 finissent 3ème. Bravo au coach Marty et à ses joueuses.

L'ESSP repart la saison prochaine avec le même staff et tous et toutes les intéressés seront les bienvenus pour rejoindre notre club ambitieux.

L'ESSP n'est pas en reste pour la partie festive avec l'organisation d'un thé dansant, d'un loto, d'un marché fermier et d'un concours de pétanque ..

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur la page Facebook « Entente St Séverin Palluaud ».

Pascal Grangeteau



Le Comité Culture et Loisirs

11 février 2022

Election d'un nouveau bureau pour le Comité Culture et Loisirs

Lors de l'assemblée générale du 11 février, le bureau démissionnaire du CCL présidé par Patrick Benoît a été renouvelé entièrement. C'est Christophe Vritone qui a relevé le défi fort de sa longue expérience du monde associatif. Il sera épaulé par Laurine Garel (vice-présidente), Annie Gendron

(trésorière), Sylvie Audiot (trésorière adjointe) et Hervé Audiot (secrétaire).

La première manifestation (vide-greniers et fête du pain) s'est très bien déroulée.



Les 50 ans du jumelage



"Les Saint Séverinois Condruziens (Belgique) et Charentais fêtaient pendant le week-end de l'Ascension les 50 ans du jumelage des deux communes. Comme dans tous les couples, il y a eu des hauts et des bas, mais le couple a tenu, et s'est retrouvé plus soudé que jamais pendant ces quelques jours de fête. Les abords de la salle des fêtes avaient été décorés de colombes de la paix sur fond des couleurs nationales de chaque pays, au centre desquelles un énorme 50 rappelait la date anniversaire. Et toujours la même joie des retrouvailles, les embrassades, les rires, les souvenirs. C'est juste après le traditionnel petit-déjeuner d'accueil que Verlle, une fidèle participante belge du jumelage a

eu la mauvaise idée de se casser la jambe. Peiné le groupe n'a pas pour autant perdu sa bonne humeur et les festivités se poursuivaient par la visite du château de la Mercerie suivie d'un pique-nique au soleil le vendredi. Samedi, cérémonie officielle, remise de cadeaux avant le repas partagé par 120 personnes. Là, Patrick Gallès, le maire disait « les liens forts tissés, les joies et les peines partagées pendant toutes ces années ». Il comptait aussi les quelques participants de la première heure encore présents, et parmi eux citait Edith Plantivert, son adjointe qui depuis 50 ans n'a raté aucun déplacement et organise les regroupements. Hervé Seghers, président du jumelage belge depuis 25 ans remé-"

morait « 8000 fleurs confectionnées en 1973 pour enguirlander 8 km de rues » mais aussi « 63 participants au premier voyage et 27 aujourd'hui ». Rencontre de grands esprits ou utilisateurs compulsifs de Wikipédia, le premier magistrat et le président du comité de jumelage interrogeaient l'assemblée sur les événements importants de 1973 pour les deux pays. Avant l'échange des cadeaux, Béatrice Zucca, échevine de Nandrin, souhaitait « que vive le jumelage ». Qu'en sera-t-il dans les faits ? réponse en 2025. »

Josie Merzeau

Partagez votre pouvoir de sauvez des vies - Venez donner votre sang !

En France, le don de sang est bénévole, volontaire, non rémunéré et sans profit.

La 1ère loi relative à la transfusion, qui date de 1952, a posé ce principe, qui a été réaffirmé en 1993 et en 1998.

De cette exigence éthique découle une recherche de l'autosuffisance afin de garantir l'approvisionnement répondant à l'ensemble des besoins français à partir des collectes réalisées en France.

Seuls des dons de sang réguliers peuvent permettre d'assurer cet approvisionnement sans risque sanitaire.

La durée de conservation des pro-

duits labiles est de 7 jours pour les plaquettes et de 42 jours pour les globules rouges.

L'amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles du montmorelien (créée le 9 novembre 1970) participe activement à l'organisation des collectes mobiles de sang qui sont organisées à Montmoreau en préparant la collation post-don.

A chaque instant quelqu'un, quelque part, a besoin de sang (leucémie, drépanocytose, opération du coeur, hémorragie lors de la délivrance lors d'un accouchement, cancers, soins palliatifs, accident de la voie publique, ...).

Soyez là pour les autres...



Les associations

Association pongiste Séverinoise

Bilan (fin 2021/2022 et début 2022/2023) au 31/12/2022

Une saison de Tennis de Table s'étend du 1er Juillet au 30 Juin de l'année suivante ; la durée de l'affiliation à la fédération pour chaque adhérent (loisir ou compétiteur) correspond donc à cette période ; le montant de la cotisation est dégressif à partir de janvier.

L'exercice précédent (2012/2022) aura été marqué par le décès du président Gilles Corgnac dont l'absence se fait toujours sentir ; il a fallu procéder au vide laissé ; Julien Villedary a assumé l'intérim jusqu'à fin juin 2022 ; l'A.G. de l'association du 25 juin a réuni 23 adhérents dont 2 loisirs seulement ; ce fut l'occasion d'élire le nouveau bureau ; 4 candidats ont postulé aux fonctions et ont été élus à l'unanimité des présents ; Damien Bert à la présidence, Julien Villedary à la vice-présidence (poste créé) ; le trésorier (José GISORS) et le secrétaire (Gilbert François) ont été reconduits dans leur fonction.

Les résultats sportifs (2ème phase de janvier à juin 2022) ont été très moyens, l'équipe 3 étant même reléguée en division 4, le plus bas niveau départemental ; seule satisfaction, l'équipe engagée en coupe du comité remporte son tableau lors de la finale (elle était composée de Julien, de Léo Diligeart et d'Antonin Lacour).

La 1ère phase de la nouvelle saison 2022/2023 (du 1er juillet au 31 décembre 2022) n'a pas été plus prolifique pour les résultats ; seule l'équipe 1 en division 1 termine à une honorable 2ème place dans sa poule ; les équipes 3 et 4 finissent aux dernières places de leur poule respective. A noter l'engagement en octobre d'une équipe en championnat vétéran qui obtient des bons résultats.

Le nombre d'adhérents reste satisfaisant (35 au lieu de 43) et la participation aux entraînements des mardis et des mercredis est bonne ; les jeunes, dont certains participent à la compétition, sont pris en charge par Julien ; nous avons recruté encore 4 licenciés, par mutation, du club de Ribérac défaillant ; le club s'est doté d'une nouvelle table ; un règlement de l'utilisation du club house a été instauré.

Le championnat de la 2ème phase (du

1er janvier au 30 juin 2023) reprend le 20 janvier ; on souhaite une meilleure santé à nos malades (ou blessés) tout en espérant leur retour rapide et de meilleurs résultats sportifs (au moins la remontée en division 3 de l'une des équipes de D 4).

Le secrétaire de l'A.P.S.
Gilbert François



Equipe qui a remporté la coupe du comité et/ou nouvelle équipe vétéran
Coupe : Antonin, Julien et Léo

La société de pêche "le Gardon St Séverinois"

Cette saison, l'AAPPMA a lâché 375 kg de truites et 200 kg de gardons et tanches.

Elle compte plus de 60 sociétaires.

Notre association a organisé 2 lots et un lâcher avec casse-croûte sur le site de la guinguette. L'assemblée générale s'est tenue le 10 février.

Les cartes de pêche sont en vente au bureau de tabac de Saint-Séverin ou par internet.

Bonne saison à nos amis pêcheurs

La société de pêche "le Gardon St Séverinois" est présidée par Philippe Gay



Club du temps libre

Le club vous propose différentes activités de quoi satisfaire des plus jeunes aux plus âgés.

RANDONNÉES :

Lundi matin à Saint-Séverin à 9 h
Jeudi matin sur les communes environnantes à 9 h
Renseignements : Jean Monthaudie 06 37 19 88 33

ATELIER DE TRAVAIL MANUEL :

Mardi de 14 h à 17 h à la salle du club
Renseignements: mienekens@hotmail.com

GYMNASTIQUE :

(pour tout âge)
Mercredi de 14h30 à 15h30 à la salle des fêtes
Renseignements : Pascale Kipp 06 29 46 83

JEUX DE SOCIÉTÉ :

Jeudi de 14h à 17h à la salle du club
Christiane Vritone 05 45 98 49 10
Une fois par mois rencontre avec les clubs de Bonnes ou de Pillac.

L'agenda du club

- 17 novembre : au Colombier
Repas Beaujolais nouveau et son assiette de charcuterie à 12h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.



Pour la seconde année consécutive le club de marche s'est mobilisé pour organiser une manifestation au profit d'Octobre Rose. Nous avons débuté par une décoration du bourg qui a beaucoup plu. Le 8 octobre au colombier 158 marcheurs se sont retrouvés sur 3 parcours et 172 convives ont partagé le repas. Tous nos efforts ont été vivement récompensés par un bénéfice de 2713,84 euros, somme reversée équitablement entre la ligue contre le cancer et à Fleur d'Isa. Nous remercions toutes les généreux donateurs associés à cette réussite : particuliers, commerçants, artisans, la patcheuse qui a offert ses réalisations pour la vente, la pâtissière d'un jour. Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour les bonnes causes et les autres manifestations.

4 février 2023

Assemblée générale du « club du temps libre »

Lors de l'assemblée générale du club du troisième âge, le président Bruno Mercier ne souhaitant pas être reconduit dans ses fonctions a été remplacé par Jean Monthaudie à la tête du club fort de 84 membres à travers ses différentes sections. Cette AG a également été l'occasion de donner un « coup de jeune » à l'association et de la baptiser « club du temps libre ».



Le nouveau bureau est composé de Jean Monthaudie (président), Marie-José Dupont (vice-présidente), Christine Reyssie (secrétaire), Christian Raskin (trésorier adjoint), Christine Beauvais (trésorière), Alain Lecornu (trésorier adjoint).

Contact: 06 37 19 88 33

Les associations



Les associations

Les Sapeurs Pompiers



Le samedi 15 Octobre 2022 a eu lieu au sein du Cis de Saint-Séverin la passation de commandement entre le commandant MONTRIGNAC Christophe et le Lieutenant BERTHONNEAU Olivier en présence des autorités de la préfecture, du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente et de Patrick GALLES, notre maire.

«Christophe, mon Commandant,

Le 15 octobre 2022 a été une journée particulière pour notre Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Séverin. Un changement de chef de centre n'est pas anodin dans la vie d'une caserne. Au-delà des questions que l'on peut se poser sur l' « après Christophe », revenons sur ton histoire de pompier au sein de notre Cis.

Entré au sein de notre Cis le 01 février 1989, cela fait 33 ans révolus que tu es au service de la population. Ton engagement au sein de la famille

des pompiers t'a amené à prendre les commandes du Cis. Tu as tenu ce rôle de chef de centre durant 22 ans. A tes côtés en tant que adjoint depuis 4 ans, j'ai la chance d'hériter d'une équipe de pompiers compétents. L'âge légal de la retraite d'un sapeur-pompier volontaire vient de sonner pour toi, à ton grand désarroi.

N'aies pas d'inquiétude, le relais est assuré, l'ensemble des SP et moi-même continueront à faire vivre le centre de secours de Saint-Séverin. Au nom de l'ensemble des sa-

peurs-pompiers de Saint-Séverin, le moment est venu de te remercier pour ton investissement. Merci à toi pour cette partie d'histoire que tu as écrite au sein de notre caserne.

Au nom de tous, bonne retraite à toi.»

Lieutenant Berthonneau Olivier

Sainte Barbe - 03 janvier 2023

Le représentant du SDIS était le lieutenant-colonel Dupuis Eric et le lieutenant Eric Pagnoux représentait la Compagnie de La Couronne à laquelle le CIS Saint-Séverin appartient.



Les diplômés

- Désert Anton,
- Poulain Claude,
- Dudognon Laëtitia,
- Beauvais Damien,
- Raspiegeas Léa,
- Fourré Karine,
- Perier Sylvain,
- Briand Enzo,
- Lacambra Corentin,
- Fourré Benoît.

Promus au grade supérieur 1ère Classe :

- Désert Anton,
- Poulain Claude,
- Dudognon Laëtitia.

Promus au grade de Sergent:

- Périer Sylvain,
- Briand Enzo.

Promus au grade d'Adjudant :

- Fourré Benoît.

Promus au grade d'Adjudant-Chef :

- Raspiegeas Lionel,
- Bruno Gay,

L'arc en ciel bouliste

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. La crise sanitaire est passée par là. Nos activités ont toutefois pu avoir lieu normalement en 2022. Belle réussite pour notre concours de pétanque qui s'est tenu le 1er juillet 2022 lors de la Foirie. De grands moments de partages et d'échanges! Nous remercions la société de chasse pour leur partenariat. Le repas qui s'est tenu avant le feu d'artifice a été très apprécié.

Belle journée également pour le concours innovant « parents/ enfants » organisé avec le centre de loisirs de Saint Séverin. Les enfants ont montré leurs talents de joueurs et de gagnants. Le projet devrait être reconduit cet été.

La saison 2023 a bien débuté et les boulistes sont de plus en plus nombreux à nous retrouver chaque vendredi soir.

Nous remercions la commune et les membres d'Arc en ciel Bouliste pour leur investissement et leur soutien.

Nous vous souhaitons un très bel été 2023 !

Anne-Marie Simonet

ADMR

Le Conseil d'Administration de l'ADMR, Martine Moulin, Françoise Poupeau, Anne-Marie Audouin et les Bénévoles, vous souhaitent un bel été !

Onze salariées sillonnent les routes de l'ancien canton donc huit disposent de voiture de fonction.

Actuellement soixante-dix personnes bénéficient de l'aide de l'ADMR.

N'hésitez pas à contacter la Fédération au 05.45.37.00.50 pour vous renseigner sur les plans d'aide : APA, Caisse de Retraite, financement des mutuelles à la sortie d'hospitalisation.

Le club de Tennis

Tennis à l'école



Cette année encore, les élèves de l'école ont de nouveau pu bénéficier de l'opération « Tennis à l'école » en septembre 2022 grâce au tennis club de Saint-Séverin.

Les enfants de la GS au CM2 étaient impatients de retrouver Corinne Pierre professeure de Tennis de Chalais.

Très intéressés par ce sport, certains avouent souhaiter continuer plus tard.



On ne peut qu'espérer que cette heureuse initiative soit un tremplin pour une carrière longue et glorieuse. Pourquoi pas rêver un peu, et imaginer qu'un jour la Française ou le Français capable de passer le deuxième tour de Roland Garros soit Saint-Séverinois.

Les infos pratiques

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est aménagée au sous-sol de la mairie. Françoise Rouquette vous y attend un jeudi sur deux de 10 h à 12 h ainsi que le 1^{er} jeudi de chaque mois de 17 h à 18 h.

Juillet 2023

- le 06/07 de 10 h à 12 h. Et de 17 h à 18 h.
- le 20/07 de 10h à 12 h.

Août

- le 03/08 de 10 h à 12 h. Et de 17 h à 18 h.
- le 17/08 de 10 h à 12 h.
- le 30/08 de 10 h à 12 h.

Septembre

- le 07/09 de 10 h à 12 h. Et de 17 h à 18 h.
- le 21/09 de 10 h à 12 h.

Octobre

- le 05/10 de 10 h à 12 h. Et de 17 h à 18 h.
- le 19/10 de 10 h à 12 h.

Novembre

- le 02/11 de 10 h à 12 h.
- le 16/11 de 10 h à 12 h.
- le 30/11 de 10 h à 12 h.

Décembre

- le 07/12 de 10 h à 12 h.
- le 21/12 de 10 h à 12 h.



Horaires de levée du courrier & des colis
du lundi au vendredi à 12h15
le samedi à 11h15



Horaires d'ouverture

du mardi au samedi :
9h15 à 12h15

La boîte aux lettres jaune est située
à côté de l'agence postale communale

Espace France Services

Vos conseillères France Services

Stéphanie, Roussia & Hayley

05 45 98 19 07
16, Rue du Périgord
16390 Saint-Séverin
s.favrais@cclt.fr

Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9 h 15 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 00
Mercredi : 9 h 15 à 11 h 45

Accueil sur rendez-vous

Votre conseillère numérique

Sandrine

Horaires d'ouverture
A partir de Septembre 2023
Mercredi : 9 h 15 à 16 h 00

Permanence des impôts tous les 15 jours
sur rendez-vous

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Véronique et Boris THIRY, 3 bis Mortève,

Véronique NERO et Philippe Vallée BONNEAU, 7 chez Montet,

Amanda COYLE et Richard WANESS, 2 Haute Claire,

Jean Pierre RAYNAUD, 1 Chez Jamet,

Carmen MAHIQUES et Jean-Michel MERCIER,
18 rue du Champ de la Louve

Sylvie CORGNAC, 2 Les Gatines,

Sophie GAUTHIER et ses enfants, 6 place de la Poste,

Doriane et Clément LEGROS et leurs enfants, 1 chez Merlet,

Olivier BENARD et Isabelle SCARAVETTI, 15 Le Colombier,

Corinne DEMOUSTIER et Michel ANTOINE,
3 chez François Dumoulin,

Wendy HANCOCK et Mickaël CLAPP, 3 chez Garreau,

Martine et Hervé LENDORMY, 8 chez Montet,

Myriam MARTY et Christine ANCEL, 4 Maine Morand,

Marie RIVIAUX, 27 rue du Périgord,

Sophie GAUTHIER, 6 place de la Poste,

Sonia GREEN, 5 route d'Aubeterre,

Véronique LALY, 28 rue du Périgord,

Cornelia et Marinus BOS, 3 la Carrefouche

Christophe LAQUAIRE, 16 Le Breuil



Le manque de civisme de certaines personnes n'est pas une nouveauté mais on s'étonne toujours de certains comportements.

Question: Les containers à verre sont pleins, que dois-je faire? (2 réponses possibles)

Réponse 1: Je ramène mon verre chez moi et je reviens plus tard car ils devraient être vidés prochainement.

Réponse 2: Je me rends à un autre container disponible et je dépose mon verre.

Réponse 3: Je dépose quand même mon verre au pied du container dans des sacs ou pas, après ils n'ont qu'à se débrouiller c'est pas mon problème. Petit bonus, je casse des bouteilles comme ça c'est encore plus difficile à ramasser.



Le respect des règles permettrait de ne pas mobiliser nos agents techniques inutilement.



Un grand merci à Christophe Vritone qui n'hésite pas à aller dépanner les camions embourbés du cirque ou à dégager un arbre tombé sur la route les dimanches.



La gestion des poubelles n'est pas un problème nouveau mais ça ne s'est pas arrangé avec le nouveau système de collecte de nos voisins périgourdiens. De fait, de nombreuses personnes viennent déposer leurs poubelles chez nous, et les inscriptions sur les sacs ne laissent aucune place au doute.



La rencontre brutale entre la barrière du pôle médical et la carrosserie du véhicule n'a pas dû passer inaperçue pour le conducteur...

Un accrochage peut arriver mais ici pas de signalement en mairie, ce qui aurait pu nous permettre de régler ça avec les assurances...



Dans la série « c'est toujours mieux quand c'est gratuit chez les autres », le remplissage de cuve par des habitants d'une commune voisine en septembre 2022. Le robinet de l'aire de camping car en libre service était bien tentant et les personnes concernées trouvaient tout à fait normal de faire le plein pour arroser leurs arbres fraîchement plantés. Conséquence, un robinet poussoir a été installé et destiné à ne distribuer que de petites quantités d'eau.



Nuisances sonores

Il existe un arrêté préfectoral qui réglemente les jours et les heures de la journée pendant lesquels nous avons le droit de faire du bruit: tondre, débroussailler, scier, taper, laisser les enfants hurler dans la piscine... et il y a d'autres moments bien précis, qui sont une fois de plus rappelés dans ce bulletin, pendant lesquels on doit respecter la tranquillité de tous. Un exemple, passer la tondeuse le dimanche matin n'est autorisé que de 10h à midi, c'est tout! Et si vous faites vrombir un moteur en dehors de cette plage horaire vous pourrissez la vie de vos voisins, mais vous êtes surtout en infraction et amendable !

Horaires pour les particuliers réalisant des travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de nuire à la tranquillité du voisinage en raison de l'intensité sonore :

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 14h30-19h30

Le samedi: 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et les jours fériés: 10h-12h

Pour les entreprises réalisant des travaux chez les particuliers:

Du lundi au samedi: 7h-20h

Dimanche et jours fériés: interdit sauf urgence justifiée auprès du maire

Les infractions peuvent être constatées par la Gendarmerie sans mesure acoustique et donnent lieu à des amendes de 45 € à 180 €





Les chiens errants multirécidivistes, les chiens qui aboient continuellement, les chiens agressifs, qui intimident les passants, qui parfois mordent, font les poubelles, font leurs déjections dans le parc et l'ancien camping, bref les chiens, les chiens et encore les chiens ! On dit que le chien est le meilleur ami de l'homme mais on ne peut pas dire que cela soit celui des maires.

Aucune obligation de prendre un chien. Si c'est le cas il est de la responsabilité du propriétaire de ne pas laisser aboyer, divaguer, intimider les passants et mordre bien sûr. Pour les chiens qui divaguent une cage a été réalisée par les services techniques et nous avons acquis un lasso et des gants de fourrière.

En cas de morsure, il faut faire constater par un médecin et porter plainte en gendarmerie.



Un grand merci à Bruno Simonet pour la réalisation sur son temps libre des très beaux panneaux des 50 ans du jumelage.



La stèle installée par la commune en mémoire de Maxou Gay était perdue dans les herbes du monument du souvenir qui avait été abimé par une voiture et dont le conducteur tardé à respecter ses engagements de rénovation. Merci à **Jean-François Gay** qui a peint les caractères gravés, conçu et réalisé le support avec le soutien du service technique.



Une série de coup de cœur pour :



Samuel Mignon qui a récupéré les gravats des travaux de l'adduction d'eau et qui les a étalés sur le chemin qui jouxte l'étang Dusaintpère.

Mickaël Lafraie, Lionel Raspiengeas et à tous ceux qui broient les bords de route devant chez eux et un peu plus.



Michel Rivière qui entretient toujours les abords (et un peu plus) de sa maison d'une façon impeccable et qui est toujours prêt à rendre service.

Madame Lauvige, pour le don de tuiles qui serviront à remblayer les chemins.



Madame Bris pour avoir prêté un espace sous son hangar durant les travaux d'adduction d'eau.



Madame Anglaret qui a reversé sa part à la commune lors de la vente des quatre parcelles (patinets et Champ de la Louve) pour acheter des semences.



Edith Plantivert pour l'organisation parfaite du cinquantième anniversaire du jumelage ainsi qu'à tous les bénévoles.



Jean-Jacques Amaurès pour la réalisation des différents dessins du jumelage.



Josie Merzeau pour son travail en tant que correspondante Charente Libre qui permet à notre village de rayonner.



A toutes nos présidentes et tous nos présidents d'associations, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, qui donnent de leur temps pour animer le village.

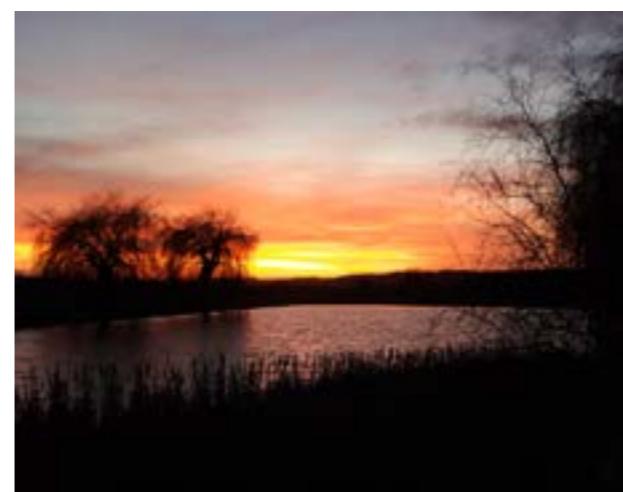
Vos contributions "photos" pour le BIS



Crédit photo : © Aurélie Thomas



Crédit photo : © Josie Merzeau



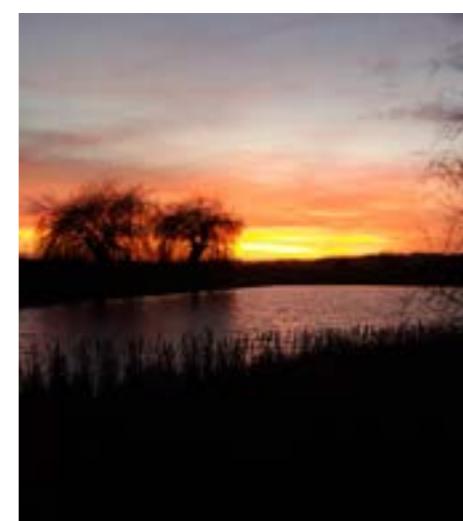
Crédit photo : © Claudine Galluret



Crédit photo : © Aurélie Thomas



Crédit photo : © Martine Moulin



Crédit photo : © Claudine Galluret



Crédit photo : © Martine Moulin



MAIRIE

18, Rue de la Pavancelle
16390 Saint-Séverin

☎ 05 45 98 52 41
📠 05 45 98 92 50
✉ mairie@stseverin.fr



Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30



Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30